

# Les infos d'FO sur la réunion du CE

Compte rendu de quelques questions de la réunion de CE avec la présence de madame Caroline Colombier (président du CE) et de madame Delphine Ferrant (Responsable des relations sociales).

## Préambule.

*Nous sommes ravis du retour définitif... des salariés des affaires sociales "Comme quoi, il faut être redondant". Maintenant, il faudrait leur donner les outils pour travailler.*

## Informations générales du président.

Monsieur Laurent Geldy a annoncé la création de postes en province, un appel à candidature par voie d'affichage sera effectué sur le site. Les postes à pourvoir sont de 3 à Nantes, 3 à Rennes, 2 à La Rochelle et 1 à Quimper.

L'ensemble des élus a réclamé l'application de la CCNRF pour la prise en charge des frais de déménagement, la direction a interprété cette demande comme un refus des élus de délocaliser du personnel volontaire.

Non, nous demandons juste que les salariés soient traités correctement, nous ne pensons pas que le coût des déménagements mettra en péril la situation financière de Cremonini "sinon il faut être inquiet pour notre avenir".

***De toute manière, si l'entreprise ni trouvait aucun intérêt économique, aucun poste en province ne serait proposé.***



## Présentation du compte d'exploitation 2009.

Monsieur Laurent Arachtingi annonce un chiffre d'affaires pour janvier 2010 conforme au budget dû en partie à la nouvelle carte, le climat froid, les anomalies SNCF et la performance commerciale. En février, la tendance est conforme au budget, nous vendons moins de formules mais le panier moyen est en hausse ainsi que l'occupation des TGV (3,4% en janvier).

***Dommage qu'aucun document ne corrobore ces informations. Nous espérons avoir ces éléments en tableau et non pas seulement en parlote.***

Concernant le compte d'exploitation 2009.

L'activité TGV représente 188 427 courses dont 13 783 SNA (174 644 courses réalisées). La direction a confirmé que les SNA effectués jusqu'en juillet n'étaient pas soumis à pénalité. Il était donc bien prévu une reprise d'activité difficile et la SNCF a aidé Cremonini à l'amortir.

Le chiffre d'affaires TGV se monte à 70 550 181 euros qui se décompose avec un CA bar de 58 684 K€, un CA Pro de 2 803 K€ et de 9 062 K€ d'autre produits sous entendu subvention SNCF.

La masse salariale de l'entreprise représente 45 482 K€ soit pratiquement autant que les frais de personnel commercial sous Wagons-lits.

Un gain d'environ 2 M€ par rapport à Wagons-lits sur l'utilisation marchandise mais un ratio matière à 32% surprenant !!!!

La perte TGV est de 2 027 018 euros, la direction l'estime raisonnable puisque l'appel d'offre comprenait des contraintes tarifaires (baisse de la carte de 7%).

***Dès la mise en place du CCE (comité central d'entreprise), il faudra faire analyser les résultats et les mettre en corrélation avec le contrat liant Cremonini et la SNCF.***

### **Remise des heures supplémentaires 2009.**

Une proposition présentée par monsieur Omar Madaci concernant le compteur des retards de train a été suggérée. Ceux-ci ne seront plus soldés par leurs paiements en fin d'année mais le compteur perdurera. Nous avons demandé une proposition écrite à la direction car la question n'était pas à l'ordre du jour. La direction annonce également la cédéisation de 9 personnes (25 sur le périmètre) avec une priorité aux CDD. Ce recrutement n'est pas dû à la création de l'unité tout axe, elle n'apporte aucune ligne de roulement supplémentaire mais diminue les TGV sur la touche.

***Nous savons qu'il manque sur Montparnasse 20 CDI. Aujourd'hui avec 9 embauches nous sommes toujours sous le seuil du raisonnable.***

Pour Force Ouvrière Les élus du Comité d'Etablissement.

Concernant la question à l'ordre du jour la direction ne nous a remis aucun document, nous réitérerons cette demande qui concerne principalement le personnel administratif. Même s'il n'y a plus de badgeuse nous savons que des heures supplémentaires sont effectuées dans les services ; à la direction de les payer.

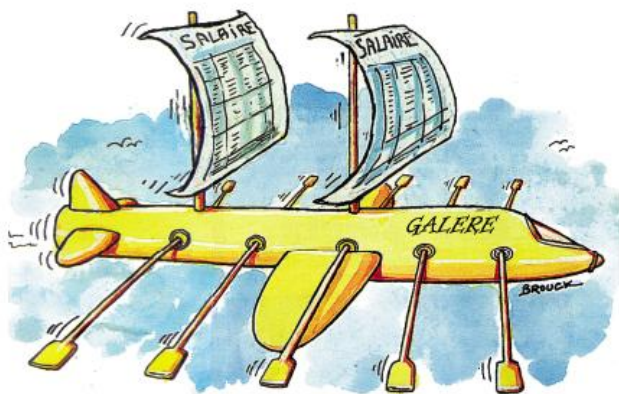
### **Ouverture du compte bancaire, désignation des signataires et point sur la subvention suite au courrier du trésorier.**

La direction a remis le jeudi 11 février au trésorier un chèque de la subvention de l'année 2009. Le lendemain, le compte a été ouvert. En séance, nous avons désigné le bureau comme signataire du compte bancaire. Aujourd'hui, nous sommes toujours dans l'attente des lignes téléphoniques indispensables pour l'ouverture du CE et de l'estimation de la masse salariale 2010 afin d'établir le budget.

Montparnasse, le 3 mars 2010

## **Paye encore et toujours la galère.**

Depuis un an nous galérons pour avoir des payes et des compteurs justes. Nous exigeons de la direction un interlocuteur ayant les moyens de modifier les compteurs via le logiciel. Tout ne peut pas être géré par des économies de coût.



**Commerciaux, administratifs, quand votre chef de service vous demandera plus d'investissement, répondez lui que vous en mettez autant que la direction en met dans votre paye.**